

VILLE D'ORANGE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 10 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 29 février 2024 sous réserves d'incidents



Prescription de la modification N°3 du Plan local d'urbanisme

Par arrêté du 12/02/24, le maire d'Orange a décidé de prescrire la modification n°3 du PLU.

Cette modification porte sur la liste des emplacements réservés, l'actualisation du règlement en zone A, le développement des énergies renouvelables.

Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie pendant un mois à compter du 23/02/24

3955642